



## Coté mer

# Le Mérite maritime veut faire rayonner le monde de la mer

Élu à Marseille, son nouveau président nourrit de grandes ambitions

**O**rganisation relativement confidentielle avec seulement 3 100 membres recensés sur l'ensemble du territoire, la Fédération nationale du Mérite maritime et de la Médaille d'honneur des marins cherche à sortir de l'ombre. L'assemblée générale de l'association qui s'est tenue la semaine dernière au Palais de Pharo, a en effet permis de donner un coup de projecteur, à la fois sur cette prestigieuse décoration, mais également sur le rôle que peuvent jouer les médaillés dans la promotion du monde maritime.

C'est en tout cas l'ambition du nouveau président, Jean-Claude Denayer, qui succède à Marie-Christine Hervouet-Dion, à l'issue de ce

**Aider les associations spécialisées dans l'accueil des marins étrangers en escale.**



Président de la Fédération du Mérite maritime dont le siège national se trouve dans la cité phocéenne, le Nantais Jean-Claude Denayer veut inscrire l'ordre dans la modernité. /PHOTO PH.G.

congrès de trois jours durant lequel une centaine de membres dirigeants de la fédération était réunie dans la cité phocéenne où se situe son siège national.

Avec un bureau entièrement renouvelé, constitué de Jean-Yves Nicolas à la vice-présidence, José Perrot pour le second, Patrice Viola à la trésorerie générale, et Patrice Guilloux assisté de Didier Le Guigot au secrétariat général, la fédération se veut davantage en phase avec son époque. Récemment reconnue d'intérêt général grâce au travail mené par Marie-Christine Dion, l'association née il y a 64 ans à Marseille, affiche en effet de nouvelles ambitions.

"Au cours de ces trois pro-

chaines années, nous allons revoir toute notre organisation interne afin de l'adapter aux méthodes et moyens modernes, notamment numériques, indique Jean-Claude Denayer. Nous allons également poursuivre et développer nos actions d'intérêt général dans le domaine maritime afin de nous ouvrir davantage à la population et contribuer ainsi au rayonnement de notre ordre et du monde maritime en général. Nous devons faire connaître les immenses potentialités de cet univers nautique et maritime en nous appuyant non seulement sur les compétences de nos médaillés, mais aussi sur nos grands événements annuels que sont nos prix littéraires et expositions thématiques, ou encore les

différents soutiens et récompenses que nous pouvons apporter ou attribuer."

La fédération a d'ailleurs saisi l'occasion de ce congrès marseillais pour décerner son prix Ecume de mer 2018 à Fabien Clauw pour son ouvrage *Pour les trois couleurs*, paru en janvier dernier aux éditions Paulsen, et son prix Commandant Jean Loreau 2018 à Christian Buchet, auteur de *La grande histoire vue de la mer*, paru aux éditions du Cherche-Midi, en septembre dernier.

Un autre axe de travail prioritaire défini par la nouvelle présidence, concerne l'aide aux associations spécialisées dans l'accueil des marins étrangers en escale, notamment dans les

grands ports de croisières comme Marseille.

Jean-Claude Denayer souhaite enfin désacraliser le Mérite maritime, institué par une loi de 1930. L'un des membres éminents de l'association rappelait d'ailleurs récemment le contenu de ce texte: "L'ordre récompense certes la valeur professionnelle des marins, mais aussi, ne l'oublions pas, l'action désintéressée de tout citoyen en faveur du développement et du rayonnement des activités maritimes."

Et ce dernier d'en conclure que "tout acteur est donc éligible, quel que soit son domaine d'activité", sous-entendu: les marins ne sont pas les gardiens exclusifs de la "bleue" marine...

Philippe GALLINI